



# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 74 JUILLET 1995

ISSN 029117 CCP 77.44.41.P.

## LES ELECTIONS . . . . Constats . . . Propositions . .

*Beaucoup d'abstentions... des résultats inattendus...*

*Des équipes se mettent en place.*

*Peut-on en espérer une plus grande concertation entre la population, les associations, les élus ?*

*Le questionnaire (joint à notre dernière Lettre) a été adressé aux différentes têtes de liste, dans le XVI<sup>e</sup>.*

*Nous avons eu des réponses assez complètes et intéressantes de M. TAITTINGER, M. MANO et la visite, à l'une de nos permanences du mercredi, de M. FLESSELLES.*

*Le manque de temps entre leur réception et les élections ne nous a pas permis de vous donner ces réponses. Elles sont pour nous tous des engagements quant à l'avenir. Nos adhérents qui souhaiteraient les étudier peuvent nous les demander.*

*Mais déjà, M. VILLOTTE, au nom du Maire de Paris nous assure que la concertation sera l'une des priorités de la mandature.*

*Au niveau de la Ville : revitalisation de la vie municipale par la remise en place de Commissions Extra-Municipales et éventuellement de groupes de travail sur des problèmes précis, Réunions fréquentes (tous les mois et demi ou deux mois) avec compte rendus et suivi, ouverture des directions de la Ville au dialogue avec les associations. (Depuis quelques semaines, la Plateforme des associations a eu, effectivement, des rencontres avec la D.A.U., l'A.P.U.R., et avec les services "Propreté et Environnement").*

*Au niveau de l'arrondissement : groupes de travail CICA, contrats Ville-Quartiers en difficulté, prise en compte par la Municipalité des projets des habitants, concours d'idées (circulation, par exemple) Référendum Municipal, si les conditions s'y prêtent.*

*XVI<sup>e</sup> DEMAIN a demandé à notre Maire que le groupe de travail qui précède les réunions CICA soit enrichi d'un fonctionnai-*

re qui informerait Elus et Associations de l'arrondissement de la faisabilité des projets (environnement et urbanisme, transport et circulation, social, vie quoti-dienne, information et communication.)

Les exposés de "grands" dossiers tels qu'ils sont présentés au cours des derniers CICA, sont certes intéressants, mais trop insuffisamment axés sur la vie dans l'arrondissement. Rien de précis, (voeux, propositions des associations,) n'en conclut la réunion. Il n'y a ainsi aucun suivi des dossiers, ni d'éventuelles proposition...

Ce fonctionnement des CICA est frustrant... et démobilisant.

Nous avons reçu un long document réalisé à la demande du Ministère de l'Environnement sur le sujet. Quelques extraits :

"Les deux grandes catégories de décideurs; fonctionnaires et Elus, ne sont pas naturellement portés à la concertation ; culture politique et administrative de notre pays, formation et pratiques héritées de prédécesseurs. La complexité des projets implique, pour eux, un niveau de connaissance qu'ils sont seuls à posséder. La concertation est coûteuse et dangereuse parce qu'elle organise l'affrontement entre intérêt général et intérêt sectoriels ou particuliers"

"Ouvrir des dossiers, accepter des débats, reconnaître des interlocuteurs, étudier des alternatives, modifier des projets supposent une sorte de révolution culturelle" Et même "si les Elus savent que leur réélection se fera davantage sur l'image qu'ils donnent de leur gestion que de cette gestion elle-même, même s'ils sont conscients que l'opinion, éclairée par radio, presse, télévision, est devenue un acteur à part entière dans chaque décision locale, régionale ou nationale?"

"Les Enquêtes Publiques ne peuvent endiguer le flux des contestations. Elles arrivent trop tard, le projet est alors trop avancé pour ne pas apparaître décidé d'avance.. Les citoyens ne peuvent se satisfaire de cette forme de consultation qui est, d'une certaine manière, le contraire de la concertation".

Et cette étude recommande "une action de sensibilisation et de formation s'adressant aux scolaires, aux étudiants, programme de longue durée, instruction civique concrète adaptée au monde moderne", "une action systématique auprès des Elus, des Fonctionnaires d'Etat ou Territoriaux responsables de sociétés d'économie mixte, d'entreprises privées ou publiques". et aussi "une action vers les associations pour qu'au delà de leur contestation se dessine une sorte de langage commun et de respect d'une règle du jeu."

Beaucoup d'autres réflexions, des propositions sur le sujet...

Cette étude commandée par le précédent Ministère sera-elle reprise par le nouveau ? Etudiée ? en oubliant ce mot de BEDOS "La démocratie, c'est celui qui tient le micro."

### LES HELICOPTERES, et le XVI°

Nous faisons partie, avec l'Association contre le bruit des hélicoptères qui réunit beaucoup d'adhérents dans le XVI°, d'un groupe de travail consacré aux nuisances sonores de ces engins. Il travaille sous l'égide du Conseil National du bruit et en présence de Mme NEBOUT, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'Environnement.

Deux objectifs y sont poursuivis : améliorer le rôle des Commissions consultatives de l'Environnement, - mise au point de procédures dites "de moindre bruit".

Dans la ligne des propositions de ce groupe : trois arrêtés du 29.12.94 ont été publiés au J.O., en application de la Loi du 31.12.92 relative à la lutte c/ le bruit.

Les conditions d'utilisation de l'aéroport d'Issy sont limitées pour les hélico de petite capacité et pour ceux qui sont bruyants. Toutefois des dérogations sont prévues (?) et le trafic du week-end n'est pas suffisamment limité.

Grâce aux démarches des associations, un article concernant les hélico a pu être inséré dans la loi. Déjà un arrêté d'Août 94 interdisait les vols d'école, d'entraînement et les vols circulaires sans escale au départ d'Issy.

Nous avons pu constater une gêne moins sensible bien que les cheminements ne soient pas toujours respectés et nous souhaitons avec nos partenaires un système de contrôle sérieux assorti de sanctions réellement appliquées.

Et nous nous félicitons de la présence, dans cette commission, de Mmes CHIDAINÉ et VILLEBRUN qui "vivent" ce dossier et dont les interventions sont toujours solides et bienvenues. Grâce à elles, a été ajouté dans la loi c/ le bruit, l'article évoqué plus haut.

#### LA "LANTERNE" des Phares et Balises

Le réaménagement et l'agrandissement du Palais d'Iéna qui abrite les travaux du Conseil Economique et Social s'achèvent : construction d'une aile nouvelle de 3 étages, 6.096 m<sup>2</sup>, et parking de 200 places, en sous-sol.

Les habitants du 16°, vous vous en souvenez, souhaitaient, en 1991, que la lanterne traitée comme un phare soit conservée et réimplantée. Ce que le Maire du XVI° demandait alors au Préfet. Avis favorable. Le permis de construire de 91 était assorti de la condition "La tourelle métallique supérieure et la tourelle en maçonnerie feront l'objet d'un relevé précis de géomètre. Un reportage photo, extérieurs et intérieurs, sera réalisé avant la démolition".

Les travaux s'achèvent. On ne devine rien encore de la réimplantation de la tourelle - et on l'imagine avec peine sur cette construction d'une architecture simpliste....

Nos adhérents se posent - nous posent - des questions.

#### AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ....

L'Hippodrome d'Auteuil : M. GABORIAU rapporte, que dans le cadre de la convention de concession qui le lie à la Ville, le GIE GALOP doit affecter les terrains qui lui sont concédés à l'organisation de courses publiques de chevaux. Il ne peut consacrer l'hippodrome à un autre usage que temporairement et en vertu d'autorisations expresses et préalables de la Ville.

.....

Or, dans un souci de valorisation de certaines emprises du champ de courses, aujourd'hui sous-utilisées, le GIP GALOP a présenté à la Ville un projet tendant à la création sur une partie des pelouses centrales d'un espace d'entraînement au golf. Un contrat de sous-location confierait la gestion à un exploitant spécialisé.

Compatible avec le calendrier et le déroulement des courses, cette nouvelle activité prendrait place sur la pelouse A qui ferait l'objet de travaux d'aménagement, après démolition des guichets et abris divers qui l'occupent actuellement.

L'espace sera aménagé en pelouses et 75 tapis d'entraînement créés en plein air. 12 d'entr'eux seulement seraient abrités sous des structures légères démontables de 13 m<sup>2</sup> d'emprise au sol.

Le club house et des vestiaires seraient réalisés dans des locaux semi-enterrés existants, sous la dite pelouse et inutilisés depuis plusieurs années.

Rappelons que, déjà, de mini-salons chasse, nature se tiennent sur certaines de ces pelouses.

#### DANS LE B.M.O. (bulletin municipal)

Nous le parcourons avec attention, avec étonnement parfois, le style administratif des compte-rendus a souvent un accent bien rétro. Mais il reste pour nous une source d'informations précieuse.

Dans celui de mars dernier : JARDIN D'ACCLIMATATION : un appel à candidature avait été lancé en 1993. L'étude des trois offres a permis de retenir la plus réaliste, la plus précise, la mieux disante. Les travaux seront réalisés dans les 2/3 ans prochains.

AQUARIUM du TROCADERO : Juin 1988 : concours en vue de sa réhabilitation ou de sa reconstruction.

Difficultés financières; matérielles n'ont pas permis que soit retenu un projet. On se souvient, qu'en d'autres temps, il avait été souligné le coût.. et l'inutilité d'un tel ouvrage, en compétition avec celui plus ambitieux, plus prestigieux dans le Bois de Vincennes ?..

PISCINE MOLITOR : le projet (1991) de l'architecte REICHEN doit toujours être réalisé sous réserve de quelques adaptations au nouveau programme élaboré qui comprendrait, la piscine restant propriété de la Ville, une partie privée d'un programme toujours en cours de négociation : ensemble sportif et de loisirs, ensemble hôtelier, et des locaux pour la Fondation Roland Garros pour la sauvegarde et la mise en valeur du tennis français.

Les négociations continuent... Elles doivent permettre une nouvelle présentation au nouveau Conseil de Paris...

#### SAVIEZ-VOUS QUE :

La Ville utilise 55 véhicules électriques dont 22 pour les Services de Protection de l'Environnement et 5 pour les Parcs et Jardins.

40 nouveaux véhicules doivent être acquis en 1995.

... L'objectif du programme est de 140 véhicules de ce type sur 3 ans, soit fin 1996.

.....

Un réseau expérimental de 50 prises électriques dans des parcs souterrains est installé depuis 1994. 30 prises nouvelles sont prévues en souterrain et 30 autres en surface.

L'air de Paris va devenir un peu plus pur. Bravo pour ces expériences.

### LES BERGES DE LA SEINE

Le Port Autonome de Paris va rendre 12 Kms de quais aux piétons ?

Ancienne revendication de notre association qui avait obtenu, il y a plusieurs années déjà; que soient installés sur le Quai Debilly, des bancs, ils ont aussitôt été adoptés avec un immense plaisir, par les promeneurs des bords de Seine.

Si la voie d'eau est économiquement indispensable, les promeneurs (Et l'UNESCO les a dernièrement encouragés) souhaitent que les projets d'aménagement du Maire de Paris leur rendant les rives de leur fleuve se réalisent dans toute la traversée de Paris.

Beau travail à entreprendre pour la nouvelle Municipalité.

### EN FURETANT A LA MAIRIE..

Le vestibule d'entrée de notre Mairie est riche en présentoirs où sont exposés brochures et informations éditées par la Ville, par des organismes officiels, par quelques associations du XVI<sup>e</sup> parfois..

Nous y avons trouvé des Guides offerts par l'Ordre des Avocats de Paris : huit brochures, à ce jour, large tour d'horizon des questions d'ordre juridique dans la vie courante : successions, droits des consommateurs, retraites ou contrats de travail...

Ces guides constituent une première information. Il y a lieu, s'il est nécessaire d'y donner une suite juridique, de consulter un spécialiste.

### LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT :

BIBLIOTHEQUE NOTRE DAME DE GRACE DE PASSY, 12 rue Nicolo

vous y trouverez des romans, de l'histoire, des biographies, de la littérature, des ouvrages religieux et philosophiques....

Ouverture : mardi, mercredi, vendredi de 14 à 19 heures

jeudi de 10 à 12 heures, Dimanche de 10 à 11 h.30

ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE St HONORE D'EYLAU : 18 rue Mesnil

La braderie Automne Hiver 1995 aura lieu 69 rue Boissière  
Elle est ouverte à tous le Mercredi 18 Octobre 12 à 19 heures

le jeudi 19 Octobre de 10 à 19 Heures.

ASSOCIATION GENERALE DE FAMILLES DU XVI<sup>e</sup>, 56 rue de Passy

Elle vous propose pour 1995/1996 : halte garderie, ateliers, activités créatives et culturelles.

Les inscriptions se font du 11 septembre au 15 septembre  
de 14 à 16 h. : 56 rue de Passy

de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. 123 bis avenue Murat.

Ensuite, et selon les places encore disponibles, aux heures de permanence lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 17 h., 56 rue de Passy (allos 45.27.93.25)

mardi et vendredi de 9 à 11 h., 123 bis avenue Murat (allos : 47.43.19.61)

L'association met, en outre, à votre disposition un service d'entraide, d'information familiale, d'info-consommateurs et d'activités groupées.

Venez nous voir, téléphonez nous : nous serons heureux de vous accueillir, de vous aider.

### AU PAVILLON DE L'ARSENAL : PARIS S'EXPORTE

21 bld Morland : une exposition temporaire, à ne pas manquer.

"Le rayonnement de Paris a, depuis des siècles, fasciné et stimulé des grandes métropoles.

De la Ville médiévale à celle transformée par Haussmann et ses successeurs, ce sont les châteaux, les cathédrales, les hôtels particuliers, les places royales, les boulevards, les percées ou le métro dont on capte les reverbérations dans le monde, l'Opéra, la Tour Eiffel dont des villes étrangères se sont inspirées.

"Au terme de quels voyages, avec quels émissaires....

Comment du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours des modèles, des savoirs, des projets, des techniques ont voyagé de Paris vers l'étranger, d'une ville à l'autre...."

Vous serez sûrement passionnés par cette exposition. Comme par toutes celles organisées par le Pavillon de l'Arsenal dont nous sommes toujours de fidèles admirateurs.

### COTISATION 1995

A ceux qui l'ont réglée : MERCI.

Aux autres : Faites bien vite ce petit chèque, avant de partir en vacances.

Vous nous rendrez service.

Montant 80 frs à régler à XVI<sup>e</sup> DEMAIN, 4, Place de Mexico, 75.116.